Décision 22-DCC-236 du 01 décembre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Cejean par les sociétés Charlever et ITM Entreprises

Posted on: 02 décembre 2022 | Secteurs :

ח	IST	DΙ	R	U	TΙ	\mathbf{O}	N
)		_	\mathbf{U}			

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle		
Partie notifiante	Charlever et ITM Entreprises		
Dispositif(s)	Autorisation		
Décision de phase	Phase 1		
Décision simplifiée	Oui		

Lire

le texte intégral de la décision 136.46 Ko